

les boules de Fort à Ingrandes

Deux Associations s'occupent sur Ingrandes de boules de Fort ; mais chacune de ces associations tisse des liens tellement forts avec ses adhérents qu'elle se fait appeler *Société* : nous avons donc :

- * La Société de la Grande Cour
- * La Société de la Courtille

Les Ingrandais reconnaissent là qu'il s'agit d'un privilège de pouvoir disposer pour eux de deux sociétés alors que certaines communes environnantes comme Le Fresne ou Champtocé n'en ont pas. Mais qu'est-ce exactement que la boule de fort ? C'est un jeu original qui se déroule sur un court couvert avec des boules dont la sphère est aplatie aux deux pôles, l'un le fort étant plus aplati que l'autre, ce qui explique la trajectoire capricieuse de la boule : jouer à la boule de fort devient alors tout un art ! Cet art est régional à partir d'une concentration en Maine et Loire mais spécialement le long du Val de Loire. En Loire Atlantique, on trouve des terrains jusqu'à Ancenis seulement, Saint Nazaire étant une exception. En direction de Tours, le département d'Indre et Loire possède lui aussi un certain nombre de terrains. Vers le Nord il existe très peu de terrains en Mayenne mais en revanche beaucoup en Sarthe qui est le second département bouliste après le Maine et Loire. La boule de fort comprend globalement plus de 350 jeux regroupés en 8 sections, chaque section comportant environ 8 sociétés.

Loisir de la vallée de la Loire et de certains de ses affluents, la Sarthe en particulier, la boule de fort est une belle expression de la mentalité angevine : dans les discussions de négociations commerciales ou les conversations autour d'une *fillette*, on ne va jamais droit au but ; tout prend l'allure de courbes, de détours et de rondeurs à l'instar de la trajectoire capricieuse de la boule.

Mais le Val de Loire, à l'instar des autres régions de France est demeuré longtemps et fortement machiste et la boule de fort en était un des hauts lieux d'expression : les femmes n'avaient pas le droit de pénétrer à l'intérieur d'un court ; elles attendaient dehors leurs hommes ; encore actuellement pour l'une des deux sociétés, l'inscription des femmes comme membres n'est pas prévue par les statuts ; pour l'autre cette entrée des femmes est toute récente.

Ingrandes présente cette particularité d'être issue historiquement de deux sensibilités contrastées, l'une catholique avec des relents de chouannerie organisée à partir des événements de la Révolution française, l'autre en contre-point républicaine et laïque. A l'origine de leur création les sociétés de boules de fort reflétaient cette partition. On était de la *Grande Cour*, du côté des *Curés* ou on était de la *Courtille*, chez les *Rouges*. Pas question pour une même personne de s'inscrire simultanément dans les deux sociétés. Aujourd'hui depuis une quarantaine d'années, les choses ont bien changé et si chacune des deux sociétés garde sa sensibilité propre, bon nombre de sociétaires s'inscrivent simultanément dans les deux sociétés qui d'ailleurs organisent en commun certains concours. Chaque société compte environ 150 inscrits, Ingrandais mais aussi personnes venant des communes environnantes.

L'aînée de nos deux Sociétés, *La Courtille* sise ruelle des Pigeons figure parmi les plus anciennes sociétés ingrandaises. On trouve trace de son existence dès 1861 à l'occasion d'un bail passé pour la location d'un jardin transformé en jeu de boule. Nous n'avons pas d'archives disponibles avant 1861 ; nous savons que le premier siège de *La Courtille* se situait dans les anciennes verreries et a dû se déplacer lors du rachat de ces bâtiments par les Caves Grandin. Les statuts de l'Association sont déposés en préfecture en 1913 pour mettre la société en conformité avec la loi de 1901 sur les associations. Ces statuts modifiés à différentes reprises sont toujours affichés dans la salle de réunions. Les règlements de la Société jusqu'après la Seconde guerre mondiale étaient stricts : membres limités à 40, chaque candidature était présentée par un sociétaire ; le candidat devait être âgé de plus de 21 ans et libéré de ses obligations militaires. Tous les sociétaires étaient tenus d'assister aux réunions trimestrielles, sinon passibles d'amendes ; il leur fallait payer leurs cotisations dans les délais, assister aux obsèques de l'un des leurs sous peine là aussi d'amende ; les sociétaires étaient taxés pour chaque invité les accompagnant et plus fortement le dimanche ; la Société vivait alors en cercle fermé. Le jeu de *La Courtille* sera couvert en 1914, doté d'électricité en 1915. Le terrain et le bâtiment loués à l'origine seront achetés par la Société en 1926. Des réparations s'imposeront suite au bombardement de juillet

1944 d'Ingrandes. Le chauffage est installé en 1966 après la réfection totale du jeu en 1964 grâce à l'apport de terre spéciale provenant du Baugeois (terre siliceuse prise sur la commune du Gué de Niau). Car *La Courtille* s'enorgueillit de posséder encore l'un des derniers jeux en terre, nécessitant un entretien délicat et continu, les jeux en revêtement plastique se faisant de plus en plus nombreux.



Décembre 1952 : Concours de la Courtille

En ce qui la concerne, *La Grande Cour* est la soeur cadette de *La Courtille*. En effet ses origines remontent à janvier 1879. Elle se dénomme alors Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers et comprend entre 30 et 40 personnes. Cette Oeuvre aussi appelée Cercle s'installe rue de la Verrerie dans le même bâtiment que *La Courtille* et en 1880 prend le nom de l'Union Syndicale Saint Joseph. Cette Union est l'une des oeuvres de la paroisse d'Ingrandes. Chaque Assemblée générale est présidée par M. le Curé ; elle est précédée par la prière et les invocations d'usage. Lors du rachat par M. GRANDIN des locaux de la Verrerie ; l'Union syndicale s'implante dans de nouveaux locaux. Le jeu est couvert en 1902, avec un éclairage rénové en 1905 : on passe de l'éclairage à l'alcool à l'acétylène. Après l'interruption de guerre 1914-1918, le Syndicat St. Joseph reprend ses réunions en 1919, se transforme en Cercle St. Joseph puis en 1923 en Cercle de la Grande Cour ; les locaux deviennent alors propriété de l'Association des familles chrétiennes qui laisse libre disposition des lieux au Cercle. Les nouveaux propriétaires inaugurent leur salle en 1924. En 1930 le jeu de boules est refait à l'issue de trente années de bons et loyaux services. En 1944 les locaux de la Grande Cour sont victimes du bombardement d'Ingrandes ; les travaux de reconstruction n'interviendront qu'en 1950. C'est en 1989 que le jeu de boules en terre, donnant des signes d'usure importants, il est décidé de remplacer la piste en terre par un revêtement dit de plastique, ce premier revêtement de plastique étant lui-même remplacé par un nouveau revêtement en 1998 à l'occasion de la réfection des locaux.



Challenge à la Grande Cour dans les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale

De nombreux challenges et concours sont organisés chaque année par l'une et l'autre des deux sociétés, voire par les deux sociétés ensemble qui par ailleurs répondent aux invitations à participer à l'extérieur à diverses compétitions ; les challenges locaux les plus connus sont le challenge EON (68 équipes participantes de 2 membres), le Challenge de la Bouvraie, le Challenge des célibataires, le Challenge du SIVOM. Les gagnants sont récompensés par des prix appropriés et attractifs. Mais malheur aux perdants, notamment à ceux qui ne font sur une partie aucun point. On leur réserve la suprême épreuve : *biser un cul, biser Fanny, aller à genoux à Brion !* Lorsque le joueur va biser le cul de Fanny, on sonne la cloche et on inscrit son nom soit sur un cahier, soit sur le tableau mural. Un challenge tout à fait spécial est organisé en fin d'année des *bizeu de culs*. Ce challenge rassemble tous les grands perdants, ceux qui ont obtenu le plus de *culs* dans l'année. Un diplôme est décerné pour ces *bizeu de culs*.

A vos marques ! Inscrivez vous vite à *La Grande Cour* ou à *La Courtille*, si vous désirez obtenir votre diplôme.

Jean Pierre BOUTINET.